

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°56-2023	CONTRATS – CONVENTIONS MANAGER DE COMMERCES Jeu concours organisé du 12 au 18 juin 2023
-------------------------------------	---

Le Maire,

VU le Code de la Consommation ;

VU la délibération n°23.05.05 du Conseil municipal du 11 mai 2023 autorisant la création d'un jeu-concours « CLISSON VILLE ROCK » pour soutenir l'activité commerciale de la Ville de Clisson pendant la période du Hellfest ;

CONSIDERANT le projet de règlement annexé ;

Prend la décision suivante :

- Article 1. **RAPPELLE** l'organisation d'un « jeu concours » du 12 au 18 juin 2023.
- Article 2. **ARRÊTE** le règlement spécifique de ce « jeu concours » tel qu'annexé.
- Article 3. **PRECISE** qu'un tirage au sort permettant d'arrêter le résultat de ce jeu concours sera réalisé le Vendredi 30 Juin à partir de 19h30 sous les halles.
- Article 4. **CHARGE** le Manager de Commerces et Monsieur le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et au comptable public assignataire. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 02 juin 2023

Par délégation du Conseil municipal,

Xavier Bonnet

Maire

Décision transmise en Préfecture le **07 JUN 2023**

Et affichée le **07 JUN 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Jeu concours organisé du 12 au 18 juin 2023

Date de transmission de l'acte : 07/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 07/06/2023

Numéro de l'acte : DEC-56-2023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230602-DEC-56-2023-AR

Date de décision : 02/06/2023

Acte transmis par : Karine DUMORTIER

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1. Police municipale
6.1.7. Spectacles, jeux, débits de boissons